

Extrait du Châteaubriant, Histoire et Résistance

<http://www.chateaubriant.org/101-1587-1600>

Au jour le jour

1587-1600

- Histoire - Histoire au jour le jour -

Date de mise en ligne : lundi 24 octobre 2005

Copyright © Châteaubriant, Histoire et Résistance - Tous droits réservés

Naissance de la Communauté de ville 1587-1600

Et puis il y avait les Guerres de Religion, qui opposaient, depuis 1560 environ, les catholiques et les protestants. La Bretagne fut touchée à partir de 1582 quand le roi Henri III (qui avait fait alliance avec le protestant Henri de Navarre, futur Henri IV), nomma Le Duc de Mercoeur (catholique) comme gouverneur de Bretagne. Celui-ci était jeune (24 ans) et ambitieux, il rêvait, en choisissant de combattre avec la Ligue Catholique, de devenir Duc de Bretagne. Il entra donc en conflit avec le Duc de Montmorency, seigneur de Châteaubriant qui, bien que catholique, était un des fidèles du roi de France. (4)

« Que de rapines, que de brigandages ne devaient pas se commettre dans un pays exposé aux courses continuelles des partis ennemis qui n'attendaient de succès, vu leur petit nombre, que des surprises ou de la trahison. Qui dira les vengeances particulières exercées sous le voile de la religion ? Conçoit-on quelles défiances devaient exister entre les citoyens et quels désordres devaient régner en ville ? » (4). Et le désordre, on le sait, n'est pas favorable aux affaires.

C'est alors que les bourgeois de Châteaubriant constituèrent une « communauté de ville ».

20 septembre 1587. C'est un dimanche. Au prône de la Grand'Messe en la paroisse de St Jean-de-Béré, on annonce que les manants et habitants de Châteaubriant sont invités à se réunir au logis du Sénéchal de la Baronnie. Là, en présence du gouverneur de la place de Châteaubriant (le sieur de Bellefontaine) et des officiers seigneuriaux, il est décidé, à l'unanimité, que les affaires de la cité seront désormais administrées en forme de « Communauté de ville ».

Et pour cela, il est décidé que sera désigné parmi eux, chaque année, un « procureur-syndic », chargé de la police de la ville, chargé d'imposer des taux et amendes au profit de la ville, de contraindre chacun à obéir et exécuter les ordonnances politiques. Sa tâche sera aussi de prendre soin de chaque endroit de la ville, de procurer ce qui sera requis et nécessaire pour le bien et l'utilité de la ville. Il est précisé que le procureur-syndic sera élu pour un an et sera assisté de « quatre anciens qui seront choisis et élus ». En échange de cette tâche, le procureur-syndic sera « franc et exempt de tailles et subcides ».

Cela décidé, le premier procureur-syndic fut Jan de Coussy, sieur de la Mathaudaie. Ce fut le premier « maire » de Châteaubriant (en fait le titre officiel de « maire » n'apparut que par un édit de Louis XIV en août 1692)

Guerres de la Ligue

Cette organisation, née spontanément de l'accord unanime des bourgeois et des représentants de l'autorité seigneuriale, fonctionna pendant sept ans.

C'était la période des « Guerres de la Ligue ». Le Roi de France (Henri IV à partir de 1589) taxait la ville de 600

charges de blé : le procureur-syndic fut chargé d'en négocier la réduction (26 janvier 1590).

La ville de Châteaubriant fut prise le 8 mars 1590 par La Ligue Catholique (opposée au Roi). A partir de Châteaubriant le Duc de Mercoeur mena des expéditions notamment contre Craon, et contre Derval. Châteaubriant souffrit beaucoup de la guerre, servant de « grenier » pour tous les approvisionnements dont avaient besoin les armées du Duc de Mercoeur. Par exemple celui-ci taxa la ville de 600 boisseaux de blé, ordonnant d'aller enlever les grains de seigle et de froment chez les particuliers, réquisitionnant les boulangers de la ville et les charretiers pour amener les blés et farines où il en avait besoin. La ville était pressurée au point que le procureur-syndic fut chargé de demander au Duc de Mercoeur de répartir les frais d'approvisionnement de son armée sur les paroisses des ressorts de Derval, Vioreau, Martigné et Châteaubriant.

C'est aussi le procureur-syndic qui dut organiser la reconstruction de la Porte de Couéré et du Pont de Couéré (1593), toujours sur l'ordre du Duc de Mercoeur, et faire en sorte que soient payés les salaires des gens de guerre ...

Lettres d'autorité

Jusqu'en 1594 la « communauté de ville » n'eut pas une existence officielle. C'est alors que l'autorité municipale pensa qu'il était nécessaire d'obtenir la faveur de l'autorité royale. Mais c'était toujours la période des guerres de religion. C'est donc « Philippe Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercoeur et de Penthièvre, pair de France, prince du Saint Empire et de Martigues » qui, le 27 juin 1594, autorisa, pour le passé et pour l'avenir, la maison de ville de Châteaubriant. Pourquoi pas le Roi de France ? Tout simplement parce qu'Henri IV n'était pas « un roi reconnu catholique » et que le Duc de Mercoeur n'en acceptait toujours pas l'autorité .

C'est Jan Daguyn, alors procureur-syndic de Châteaubriant qui obtient du Duc de Mercoeur des « lettres d'autorité de la maison commune ». Il lui fallut payer six écus sol aux valets de chambre du Duc, pour obtenir le grand sceau de cire rouge et il dépensa neuf écus sol pour lui et pour son cheval pendant les sept jours que dura son voyage à Nantes .

Et puis Châteaubriant fut reprise par le Connétable de Montmorency le 16 avril 1597 et faillit être reprise par le Duc de Mercoeur quelques temps après Toujours les troubles liés aux Guerres de Religion (qu'on appelle plutôt ici les « Guerres de la Ligue »)

Enfin ces Guerres cessèrent en 1598, quand, le 20 mars, le Duc de Mercoeur fit sa soumission au roi Henri IV.

Tels sont les premiers actes des maires de Châteaubriant.

La maison de ville

Le lieu où s'assemblèrent d'abord les habitants de la ville, « réunis en corps politique », pour délibérer sur leurs affaires communes, fut le logis du sénéchal de la Baronnie qui présida les réunions de la Communauté de Ville jusqu'au moment où parurent les maires.

Mais quand le seigneur de Châteaubriant eut aliéné son auditoire et ses prisons, « situés sous et joignant les halles » (qui se trouvaient au croisement des actuelles Grand Rue, Rue de Couéré, Rue Aristide Briand), pour les

transporter au dessus de la Porte Neuve, dans la tour contiguë, les réunions de la communauté de ville se tinrent dans la principale salle de l'auditoire qui porta, pour cela, le nom d'Hôtel de Ville.

Plus tard, par arrêt du Conseil, les assemblées eurent lieu chez le maire ou chez le syndic, puis de nouveau dans l'auditoire du seigneur, non sans conflit entre la municipalité et les officiers seigneuriaux.

On conçoit combien les affaires et les archives devaient souffrir de ce manque de maison commune.(4)

Chapelle St Nicolas

Vers l'an 1500, Châteaubriant avait deux églises. L'une, la plus importante hiérarchiquement était l'église paroissiale : St Jean de Béré ; l'autre était la chapelle St Nicolas (qui s'est appelée au départ Chapelle Notre Dame). Cette dernière fut construite au centre de la ville et un texte en atteste l'existence en 1263. Les baptêmes se faisaient tous à St Jean de Béré, mais les messes, les vêpres, et nombre de cérémonies se faisaient à la chapelle St Nicolas, pour des raisons de commodité car elle était plus proche de la ville.

La chapelle St Nicolas, qui était assez vaste pour contenir plusieurs autels, fut en partie démolie en 1518, et reconstruite plus spacieuse grâce à la démolition d'une maison voisine. En fait la construction de cette nouvelle chapelle St Nicolas dura plus de 30 ans. En 1518, on ne fit qu'entamer la nef, laissant subsister le chœur de l'ancienne chapelle. Vers 1530 les murs de la nef étaient achevés mais le mauvais état des finances du Baron Jean de Laval, puis la mort de Françoise de Foix en 1537 et la mort du baron lui-même en 1543 firent que l'édifice n'avait pas de charpente « de sorte que les murailles demeurèrent couvertes de genêts jusqu'à l'an 1551 ».

Ce n'est qu'à partir de 1551 que le baron Anne de Montmorency fit entreprendre les derniers travaux. La dédicace de la nouvelle église eut lieu le 5 novembre 1561.

Confréries

« Il y eut de tout temps des confréries établies dans la paroisse, ce qui marque la piété et la dévotion du peuple » dit le Doyen Blays. (cité dans le livre de l'Abbé Goudé, voir note 4).

La plus ancienne confrérie est sans doute celle de Sainte-Catherine qui avait été fondée en 1465, rassemblant quantité d'ecclésiastiques, de première noblesse et d'autres. On trouve notamment dans la liste de ses membres divers seigneurs de Châteaubriant : Bertrand de Dinan, Françoise de Dinan, Jean de Laval

La Confrérie du Saint Rosaire fut établie à Châteaubriant en 1580. « Quantité de personnes de l'un et l'autre sexe s'y enrôlèrent » dit le doyen Blays. Mais la dévotion à cette sainte confrérie se refroidit peu à peu ... au point qu'il fallut la relancer en 1628. D'autres confréries virent le jour les siècles suivants (4).

Fêtes

Les fêtes locales, souvent d'inspiration païenne au départ, puis récupérées par la religion catholique, se succédaient

au fil des mois.

- ▶ la fête de l'Aguilanneuf en janvier (où les jeunes gens couraient la campagne pour recueillir les objets qu'on leur offrait. Le produit de la vente de ceux-ci était consacré à l'achat de cierges pour l'église, notamment pour la Chandeleur)
 - ▶ les réjouissances de la Mi-Carême, mascarades où figurait la haquenée de Dame Mi-Carême, pour laquelle les petits enfants préparaient au creux des haies de légères bottes de foin, invariablement remplacées par des petits bonbons.
 - ▶ le « saut dans l'étang » imposé aux poissonniers le mardi de Pâques, vengeance des castelbriantais qui n'avaient mangé pendant le carême que poisson avarié, morue desséchée ou hareng salé.
 - ▶ Les fêtes de Mai (la plantation du Mai, la quête des oeufs de mai, le jeu du Papegault, la course des frappeurs de quintaine, les Rogations),
 - ▶ la fête de la Trinité,
 - ▶ la procession du Sacre (ou Fête-Dieu)
 - ▶ les feux de la Saint Jean,
- la fête de St Victorien (le 7 juillet),
et bien d'autres processions mi-religieuses mi-profanes à St Julien de Vouvantes, à Saint Sauveur de Redon, à la Fontaine de Notre Dame de Jovence, ou ailleurs.

Nombreuses fêtes autour des battages, et puis, en septembre la « Foire de la Croix » plus connue sous le nom de Foire de Béré, dont les textes anciens parlent dès 1049.

Et enfin la fête de la Toussaint précédant la fête de Noël. « Comme les habitants de Châteaubriant assistaient en grand nombre à la messe de minuit chantée solennellement en l'église de Béré, il était d'usage au XVI^e siècle de joncher de paille fraîche le pavé de ce temps pour tenir chauds les pieds des assistants » raconte l'Abbé Guillotin de Corson (4)

La marque des boulangers

Le 27 juillet 1594, devant le Seneschal de la Baronnie de Châteaubriant a été présenté un pain blanc « qui ne peut peser plus de sept onces ». Ce pain aurait été fait par Clémans Robin, « demeurant ès forbourg de Saint-Michel ». Mais celui-ci nie les faits, et dit que ce pain n'a pas été fabriqué par lui, et il le jure « deux fois par Dieu ». On fait venir d'autres pains fabriqués par le sieur Robin, on les pèse, on trouve qu'ils ont un trop faible poids. En conséquence le dit Robin « est condamné à vingt livres d'amende, et à deux litres de cire pour faire un cierge pour réparation du blasphème qu'il a fait en face de justice » .

A la suite de ce procès obligation fut faite aux boulangers d'apposer une marque sur leur pain !

Le collège

Il y eut sûrement des écoles à Châteaubriant puisqu'un acte de 1222 dit que la nomination des maîtres d'école appartenait alternativement au prieur du Couvent St Sauveur et au recteur de St Jean de Béré. En 1462, la Baronne de Châteaubriant, Françoise de Dinan, s'arrogea le droit de nommer les maîtres d'école. Les seigneurs et leurs intendants établirent plus tard la même prétention contre la communauté de ville. Tout donne à croire qu'il ne s'agissait pas de nommer à de petites écoles, mais à un enseignement supérieur.

Un certain Jean Gérard, fit don aux castelbriantais d'une maison située Rue des Quatre Rufs et appelée « le légat des Marchants », pour qu'elle serve de collège. C'était le 15 octobre 1567.

Les maires de Châteaubriant jusqu'à 1700 :

(De 1598 à 1656 : archives perdues) 1657 - Pierre Legrand, sieur du Moulin Neuf 1660 - De la Tousche-Aubin 1661 - Delaunay-Aubin 1666 - Jan Aubin, sieur de Launay puis Jan Philippe Ieray, sieur de la Courjonnais 1667 - De la Tousche-Aubin, à nouveau 1675 - De la Bossardière 1685 - Rondel 1689 - Yves Haicault, sieur du Breil 1693 - le même, avec titre de maire

Post-scriptum :

(1) *Les communes françaises par Charles Petit-Dutaillis, Ed Albin Michel*

(2) *François 1er, Duc de Bretagne, est le cousin du duc François II, père d'Anne de Bretagne.*

(3) *Marcel Buffé, Châteaubriant, une cité dans l'Histoire, page 253*

(4) *Livre de l'Abbé Goudé « Châteaubriant, baronnie, ville et paroisse »*

(5) *Fouage : redevance qui se payait par foyer, « sur cette chose indéfinissable qu'est le feu ». C'est un peu l'équivalent de nos Taxes d'Habitation.*

Taille : redevance payée au seigneur par les serfs et les roturiers. La taille était un impôt totalement arbitraire, dont le seigneur fixait le montant et la fréquence. La taille royale fut instituée après la Guerre de Cent Ans et devint un impôt permanent de 1439 à 1789. Dans la région de Bretagne, qui avait conservé d'anciennes franchises, les Etats négociaient âprement le montant de cet impôt royal. Celui-ci était alors réparti entre les différentes paroisses ou fractions de paroisses, le clergé et la noblesse en étaient exemptés, de même que les habitants de beaucoup de villes (dont Châteaubriant)

Corvée : prestation en travail exigée de certains hommes (sorte d'impôt en nature) : entretien des routes, des ponts, du château, charrois divers, etc.

Subside : autre impôt

Sénéchal : titre donné à un grand officier seigneurial, chargé probablement de la justice

Echevin : assesseur du tribunal comtal, puis magistrat municipal

Procureur : celui qui a le pouvoir de gérer, à la place de ...